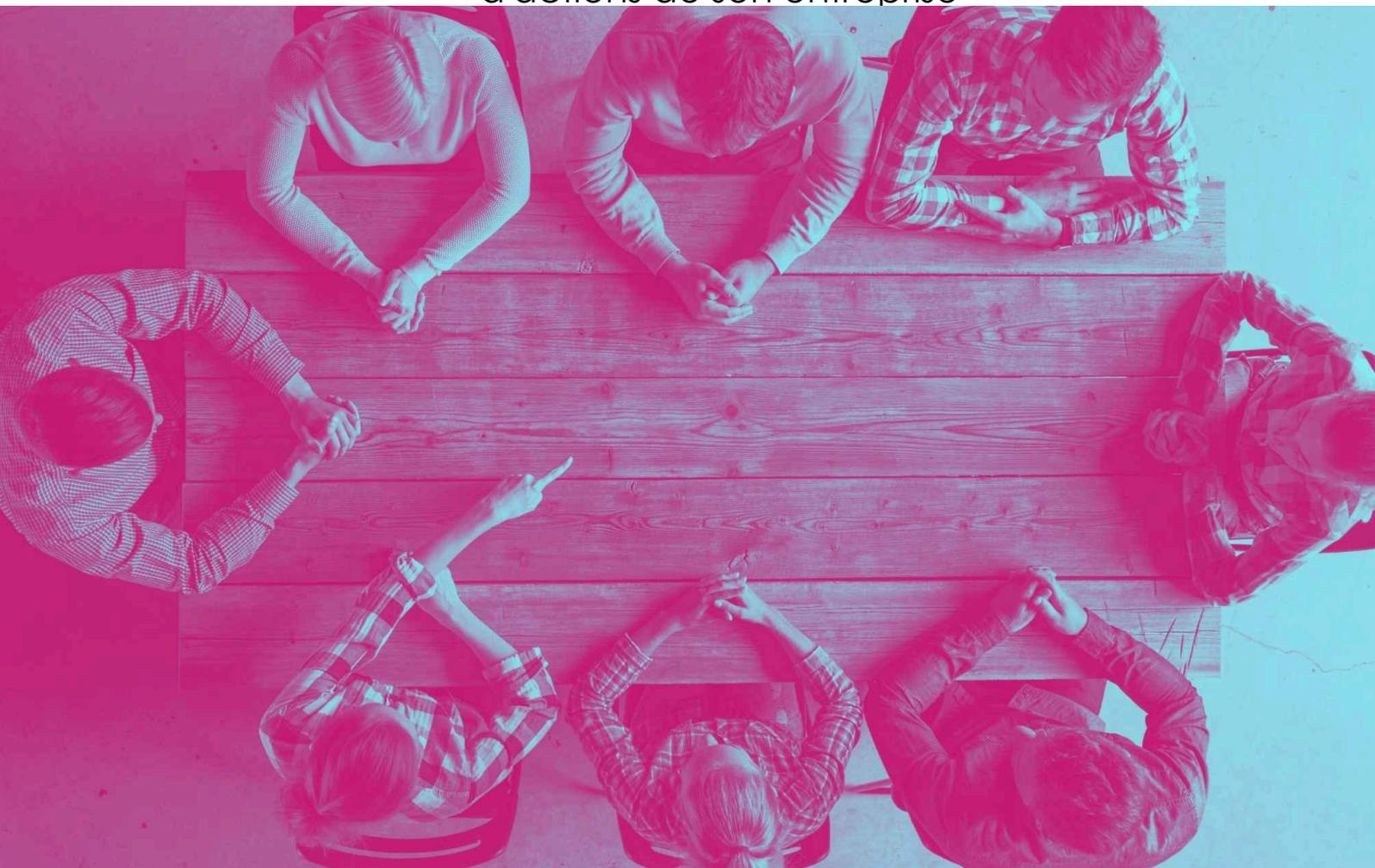


FRESQUE DE LA RSE ET CONSTRUIRE SON PLAN D'ACTIONS RSE

Atelier innovant et collaboratif pour comprendre ce qu'est la
RSE, cartographier ses Parties Prenantes et définir le plan
d'actions de son entreprise



FRESQUE DE LA RSE ET CONSTRUIRE SON PLAN D' ACTIONS RSE

Objectifs pédagogiques

- Comprendre ce qu'est la RSE
- Etablir le lien entre les activités de l'entreprise, les risques qu'elle encoure et les enjeux prioritaires
- Mettre en lien les enjeux prioritaires et les solutions offertes par la mise en place d'une politique RSE
- Cartographier les Parties prenantes
- Approfondir les enjeux prioritaires
- Elaborer un plan d'actions

Formateur, public et prérequis

- Public concerné : Toute personne appelée à comprendre ce qu'est la RSE et à construire une démarche RSE
- Pré-requis : Aucun

La formation sera dispensée par un spécialiste agréé de la fresque de la RSE

Méthodes mobilisées

- Méthode espositive et transmissive
- Méthode démonstrative
- Méthode interrogative
- Méthode expérientielle.

Durée et Modalités de dispense de la formation

Cette formation se déroule sur 7h00

Formation en présentiel, Pour toutes aides sur Google meet :

<https://support.google.com/meet/?hl=fr#topic=7306097>

Plan de formation

Introduction

- Présentation de la fresque de la RSE et du déroulé de l'Atelier de construction du Plan d'actions

Immersion

- Distribution des cartes à positionner par lot
- Positionnement de chaque carte par les participants en faisant appel à l'intelligence collective
- Echanges entre les participants sur leurs réflexions et leurs expériences

Mise en relation de la Fresque avec les principes fondamentaux de la RSE

- Partage et débrief sur les risques encourus par l'entreprise
- Explications et débat sur les références, les normes et les réglementations de la RSE
- Mise en relation des enjeux et des solutions possibles

Créativité et découverte des parties prenantes

- Mise en valeur des liens entre les cartes
- Synthèse des participants sur la vision d'une démarche RSE
- Explication du concept de la cartographie des parties prenantes et de la matrice de matérialité

Passage à l'action individuelle

- Priorisation personnelle de 3 axes de travail et échange collectif
- Définition individuelle des actions en relation avec les enjeux identifiés
- Echange collectif sur les actions afin de stimuler idées et conseils

Cartographie des parties prenantes de l'entreprise

- Identification des parties prenantes de l'entreprise
- Définition des attentes des parties prenantes et des enjeux de l'entreprise
- Priorisation des enjeux de l'entreprise

Plan d'actions RSE

- Classement des actions identifiées pour définir des axes de changement
- Précision des actions individuelles identifiées
- Elaboration de la feuille de route RSE

Questions / Réponses

Modalités de mise en oeuvre

- Le formateur partage son écran et :
 - Explique les principes fondamentaux
 - Montre les outils qui permettent la mise en oeuvre
 - réalise des ateliers d'apprentissage grâce à des mises en situation concrètes

Modalités d'évaluations

- Questions orales et mise en situation ;
- Fiche d'évaluation ;

Modalités et délais d'accès

Pour toutes inscription à la formation, veuillez contacter AYONE FORMATIONS aux coordonnées suivantes : contact@ayone-formations.fr

Le délai d'accès estimé sera à minima de 1 semaine.

Tarif de la formation en Euros - Net de Taxes

Tarif : 690 Euros par personne (minimum 5 personnes)

Accessibilité

AYONE FORMATIONS accorde une importance particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap :

1. Prise de connaissance du handicap

Signalez dès que possible avant l'inscription à la formation votre handicap. Notre référent handicap échange avec l'apprenant afin de déterminer la typologie du handicap et les besoins de compensation nécessaires. Il se tient à votre disposition à tout moment pour un entretien

2. Identification de besoins spécifiques pour adapter le parcours de formation

Notre référent handicap définira avec vous :

- une prise en charge dès l'arrivée sur le lieu de la formation quand elle est en présentiel
- une coordination des actions avec le formateur
- un aménagement particulier de votre environnement de formation
- un accompagnement à l'aller et au retour sur le lieu de déjeuner
- si besoin un accompagnement dans vos démarches

3. Aide à l'identification de partenariat et de financement spécifique

Des dispositifs d'information existent pour répondre à vos questions

- Sur la construction des projets de formation, sur l'aménagement de parcours pour compenser votre handicap, en matière d'information sur les financements : Allez sur le site : monparcourshandicap.gouv.fr
- Pour trouver l'acteur le plus à même de répondre à vos besoins, connectez-vous au site agefiph.fr

4. Suivis spécifiques réguliers

Contactez-nous



contact@ayone-formations.fr



<https://ayone-formations.fr/>